

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 18 décembre 2017**  
~~~~~

**SERVICES PUBLICS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION DES RÉGIES
DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT.**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 18 décembre 2017 à 18h00 à la Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Etaient présents ou représentés : M. Philippe SALASC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, Madame Roxane MARC, M. René GOMEZ, M. Gérard CABELLO, Monsieur Claude CARCELLER, M. Louis VILLARET, Mme Martine BONNET, M. Jean-Pierre PECHIN, M. Jean-Pierre GABAUDAN, Monsieur Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, Mme Maria MENDES CHARLIER, M. Bernard GOUZIN, Monsieur René GARRO, Mme Florence QUINONERO, Monsieur David CABLAT, Monsieur Marcel CHRISTOL, Monsieur Guy-Charles AGUILAR, Monsieur Henry MARTINEZ, Madame Béatrice FERNANDO, Madame Marie-Françoise NACHEZ, Monsieur Jean-André AGOSTINI, Monsieur Jean-François SOTO, Monsieur Olivier SERVEL, Madame Marie-Hélène SANCHEZ, Madame Isabelle ALIAGA, Mme Josette CUTANDA, Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Monsieur Jean-Claude CROS, M. José MARTINEZ, Monsieur Yannick VERNIERES, Madame Annie LEROY -M. Jean-Marie TARISSE suppléant de M. Maurice DEJEAN, Madame Catherine VIGNERON suppléant de Monsieur Christian VILOING, Monsieur Yves KOSKAS suppléant de Monsieur Stéphane SIMON, Monsieur Pascal THEVENIAUD suppléant de Monsieur Grégory BRO

Procurations : Mme Agnès CONSTANT à Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Madame Véronique NEIL à M. Michel SAINTPIERRE, Madame Amélie MATEO à Monsieur Jean-François SOTO, Mme Nicole MORERE à M. Philippe SALASC

Excusés :

Absents : Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Daniel REQUIRAND, Monsieur Jean-Luc BESSODES, Madame Chantal COMBACAL, M. Philippe MACHETEL

Quorum : 24	Présents : 38	Votants : 42	Pour 42 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT), en particulier ses articles L.2221-14 et R.2221-1 à 8 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2016-1-1349 du 23 décembre 2016 fixant les derniers statuts en vigueur de la communauté de communes et prévoyant en particulier l'exercice à compter du 1^{er} janvier 2018 des compétences optionnelles « Eau » et « Assainissement ».

VU ensemble, les délibérations n°1580 et n°1581 en date du 18 décembre 2017 par lesquelles le Conseil communautaire a adopté les statuts des régies à seule autonomie financière pour la gestion des services publics de l'eau potable et de l'assainissement au 1^{er} janvier 2018 ;

CONSIDERANT que les dispositions du CGCT susvisées prévoient que les régies dotées de la seule autonomie financière sont administrées sous l'autorité du Président et de l'assemblée délibérante par un conseil d'exploitation et un directeur ; qu'un même conseil d'exploitation peut être chargé de l'administration de plusieurs régies ;

CONSIDERANT que conformément aux statuts des régies, celles-ci seront dotées d'un conseil d'exploitation composé de la manière suivante :

- 28 représentants de la communauté de communes avec voix délibératives où chaque commune-membre de la communauté doit disposer d'un conseiller communautaire.

CONSIDERANT que ces mêmes statuts prévoient en outre que les membres du conseil d'exploitation sont désignés pour une durée ne pouvant excéder la limite de durée du mandat communautaire mais peuvent, individuellement, être remplacés à tout moment par le conseil communautaire,

CONSIDERANT qu'il revient ainsi à l'assemblée, dans le respect des règles d'inéligibilité et d'incompatibilité fixées aux articles R.2221-7, R.2221-8 et R.2221-11 alinéa 2 du Code général des collectivités territoriales, sur proposition du Président, de désigner les membres du conseil d'exploitation,

CONSIDERANT que conformément à la date de création des régies des services publics de l'eau et de l'assainissement, il y a lieu de préciser que le mandat des membres du conseil d'exploitation commencera à courir au 1^{er} janvier 2018,

CONSIDERANT que pour simplifier l'organisation du Conseil communautaire, il est proposé un vote au scrutin public et non un scrutin à bulletin secret conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du CGCT, transposable aux EPCI par le jeu de l'article L. 5211-1 du même code,

Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de désigner au scrutin public, les membres du conseil d'exploitation commun aux services publics de l'eau et de l'assainissement conformément à la proposition du Président ci-annexée ;
- d'autoriser Monsieur le Président à accomplir l'ensemble des formalités afférentes à la bonne exécution de ce dossier.

Transmission au Représentant de l'Etat
N° 1583 le 19/12/17
Publication le
Notification le
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
Gignac, le
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20171218-lmc1105282-DE-1-1
Le Président de la communauté de communes
Signé : Louis VILLARET

Le Président de la communauté de communes



NOM - Prénom	QUALITÉ ORGANISME	SUPPLEANTS
M. Philippe SALASC	Conseiller Communautaire Maire - Aniane	Mme Nicole MORERE
Mme Marie-Françoise NACHEZ	Conseiller Communautaire Maire – Arboras	Mme Pascale TOUDY Conseillère municipale
M. Georges PIERRUGUES	Conseiller Communautaire Maire – Argelliers	M. MAS Pierre Conseiller municipal
M. Michel SAINTPIERRE	Conseiller Communautaire Maire – Aumelas	M. Serge VASQUEZ Conseiller municipal
M. José MARTINEZ	Conseiller Communautaire Maire – Bélarga	Mme Cécile LANGREE
M. Maurice DEJEAN	Conseiller Communautaire Maire – Campagnan	M. Jean-Marie TARISSE
M. Jean-François SOTO	Conseiller Communautaire Maire – Gignac	M. Olivier SERVEL Conseiller communautaire
M. Bernard GOUZIN	Conseiller Communautaire Maire – Jonquières	M. Jean-Louis RANDON
M. Jean-Claude CROS	Conseiller Communautaire Maire – La Boissière	M. Roger PERRET Conseiller municipal
M. Christian VILOING	Conseiller Communautaire Maire – Lagamas	M. Pierre ANCIAN Conseiller municipal
M. Louis VILLARET	Conseiller Communautaire Maire – Le Pouget	M. Robert PARRA Conseiller municipal
M. Gérard CABELLO	Conseiller Communautaire Maire – Montarnaud	M. Eric LECROISEY
M. Claude CARCELLER	Conseiller Communautaire Maire – Montpeyroux	M. Philippe VIDAL
Mme Béatrice NEGRIER FERNANDO	Conseiller Communautaire Maire – Plaissan	M. Bernard PINGAUD Conseiller communautaire
Mme Marie-Agnès SIBERTIN- BLANC	Conseiller Communautaire Maire – Popian	M. Alain VIGNAUX Conseiller municipal
Mme Véronique MARIE-NEIL	Conseiller Communautaire Maire – Pouzols	M. Jean BRENGUES Conseiller communautaire
M. Stéphane SIMON	Conseiller Communautaire Maire – Puéchabon	M. Yves KOSKAS Conseiller communautaire
Mme Martine BONNET	Conseiller Communautaire Maire – Puilacher	M. Jacques GONON
M. Jean-Pierre GABAUDAN	Conseiller Communautaire Maire – Saint André de Sangonis	M. Henry MARTINEZ
M. Grégory BRO	Conseiller Communautaire Maire – Saint Bauzille de la Sylve	Mme Catherine MARTINEZ
M. Philippe MACHETEL	Conseiller Communautaire Maire – Saint Guilhem le Désert	M. Joël BALS Conseiller municipal
M. Daniel REQUIRAND	Conseiller Communautaire Maire – Saint Guiraud	M. Bernard CAUMEIL
M. Guy-Charles AGUILAR	Conseiller Communautaire Maire – Saint Jean de Fos	
Mme. Agnès CONSTANT	Conseiller Communautaire Maire – Saint Pargoire	M. Christian CLAPAREDE Conseiller municipal
M. Jean-Pierre BERTOLINI	Conseiller Communautaire Maire – Saint Paul et Valmalle	M. François GARCIA Conseiller municipal
Mme QUINORERO Florence	Conseiller Communautaire Maire – Saint Saturnin de Lucian	Monsieur Pierre DELORME Conseiller Municipal
M. GALABRUN Jacky	Conseiller Communautaire Maire – Tressan	M. JAUDON Daniel Conseiller communautaire
M. CABLAT David	Conseiller Communautaire Maire – Vendémian	M. Stéphan COSTE Conseiller municipal